

Après la bénédiction du Saint Sacrement, M. l'abbé Mignot monta en chaire et souhaita, en français, la bienvenue au nouvel Archevêque. Mgr Chapelle répondit du trône et dans la même langue par un discours débordant de reconnaissance envers le clergé et le peuple de la Nouvelle-Orléans, et rempli des plus touchantes exhortations à la paix, à l'union entre les fidèles et leurs pasteurs, et à la pratique des vertus chrétiennes.

Mgr Chapelle est français. Il naquit au diocèse de Mende, France, en août 1842. Il quitta son pays natal à l'âge de 17 ans et il fit ses études théologiques au Séminaire Ste-Marie, à Baltimore. C'est là qu'il obtint le titre de Docteur *in divinis* après un brillant examen.

Il est considéré comme l'un des meilleurs théologiens de son pays et, lors du dernier concile-plénier de Baltimore, il fit partie du bureau chargé de préparer les matières qui devaient être soumises à la considération des Pères du concile.

Heureuse et singulière coïncidence : celui que Mgr Leray, prédécesseur immédiat de Mgr Janssens, avait demandé avec instance pour être son coadjuteur et ensuite son successeur, sans pouvoir l'obtenir, est précisément ce même Mgr Chapelle qui est aujourd'hui Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

Archevêché de Québec, 24 décembre 1857.

Monsieur,

Je crois devoir vous répéter quelques instructions que j'avais données à votre prédécesseur Monsieur Morin, touchant la conduite à tenir à l'égard des habitants de la partie du Cap-Santé qui a été annexée à la desserte de St-Basile, par un décret du 28 septembre 1852, et qui a été renfermée définitivement dans cette paroisse par un décret du 19 mars de la présente année.

Vous déclarerez dans l'occasion à ces nouveaux habitants de St-Basile :

1° Que vous n'êtes pas leur curé, et que s'ils ne veulent pas de celui qui leur a été donné par leur supérieur ecclésiastique, ils seront sans pasteur ;